



ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

Uccle le 1er juillet 2025.

Concerne : Tarifs des repas et potages 2025-2026

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Nous portons à votre connaissance que suite à une négociation avec le fournisseur de repas TCO, nous avons pu obtenir une diminution du taux de TVA sur les repas et dès lors, atténuer les effets de l'indexation annuelle liée à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

En conséquence, le prix des repas chauds et du potage sera légèrement diminué dès le 1er septembre 2025.

- repas chaud maternelle (potage-plat-dessert): **3,89 €**
- repas chaud primaire (potage-plat-dessert) : **4.43 €**
- potage maternelle : **0,43 €**
- potage primaire : **0,58 €**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à l'assurance de notre meilleure considération.

Philippe WARGNIES

Carine GOL-LESCOT

Inspecteur pédagogique

Echevin de l'Education et de l'Enseignement